

PARTENARIATS AVEC DES ÉLEVEURS ET BERGERS POUR LE PATURAGE DES PRAIRIES, COUVERTS ET IAE (BANDES ENHERBÉES ET LANDES)

LA DÉMARCHÉ

Jeanne et Simon travaillent en collaboration avec deux éleveurs et un berger pour créer un cercle vertueux sur leur ferme, en introduisant les brebis dans leur système, pour pâturer et donc fumer les parcelles de prairies, couverts et bandes enherbées en période hivernale et printanière, soit par export (fauche foin et/ou paille) troqué contre du fumier.

LES SAVOIRS AGROÉCOLOGIQUES

Pâturage des couverts

Un premier éleveur de Montaigut, qui possède un camion pour transporter ses animaux. Ce dernier embauche le frère de Simon, Yvon, comme berger, pendant 2 mois ½ à l'automne, où il conduit les 300 brebis sur les surfaces en prairies (luzerne et mélanges de légumineuses) mais également les couverts inter-cultures, bandes enherbées et landes de l'exploitation de Mestrey. Les infrastructures agroécologiques sont ainsi entretenues par la tonte des brebis et n'ont donc pas besoin d'être broyées.

Les brebis, de race Tarasconnaise, sont assez rustiques et restent à l'extérieur, avec la possibilité de s'abriter dans les bois, nombreux et dispatchés sur la propriété, lorsque la météo devient peu clémente (pluies notamment), contribuant aussi à limiter le tassement sur les prairies, ou encore le surpâturage en conditions humides.

Comme l'indique Jeanne dans la vidéo, sans ces « zones tampons » que constituent les bois et les landes, les brebis ne pourraient pas rester aussi longtemps sans risque de tasser les sols agricoles (automne et/ou printemps pluvieux).

Les brebis repartent ensuite à Montaigut, en bâtiment pour les agnelages de début janvier à début mars.

Cette période sert, pour le GAEC de Mestrey, de vide sanitaire sur les terres de Jeanne et Simon, pour limiter les risques parasitaires (strongles, grandes ou petites douves), du fait d'un retour trop fréquent des brebis sur les prairies, qui au contraire contribuerait à augmenter la pression parasitaire.

Au printemps, l'éleveur et le berger reviennent cette fois-ci avec 400 brebis jusqu'à juin avant de repartir cette fois-ci transhumer dans les Alpes.

Quand le temps le permet, il réalise des parcs dans les futures parcelles de blé pour les fumer au

préalable.

En général, Yvon réalise des parcs de nuit de 50 x 50 m, et gère des parcs au printemps entre 2 et 10 ha.

Le pâturage des couverts a un impact positif sur la dynamique de l'azote ainsi que sur les processus impliquant la vie du sol en réintroduisant une diversité de flore bactérienne. Les animaux en consommant le couvert restituent une grande partie des éléments minéraux qu'il contient.

De plus, ces éléments sont restitués sous des formes pour la plupart immédiatement disponibles pour les plantes. Par exemple, l'azote contenu dans les urines est présent sous la forme uréique.

Concernant les parcelles de luzerne, une partie est fauchée par un autre éleveur, avec qui ils font du troc foin/fumier et qui leur achète aussi de la paille (idem troc paille/fumier).

Zoom sur un projet à l'étude sur leur exploitation :

- Le déprimage des blés lors de la venue des brebis en hiver est envisagée par Jeanne et Simon (voir vidéo). En effet, il aurait pour objectif d'améliorer le tallage, de rappuyer les sols en fin d'hiver mais aussi de fumer les parcelles de blé durant la culture, afin de poursuivre la réduction des apports organiques externes et ainsi améliorer la qualité des sols.
 - Aujourd'hui, ce projet est très difficile à réaliser car Simon estime ne pas avoir forcément les sols pour encore, et souvent les conditions trop pluvieuses sont une contrainte supplémentaire (portance, risque tassement) qui pourraient pénaliser le rendement.

A noter que Jeanne, Simon et Yvon arrivent à réaliser ce déprimage sur le petit épeautre car ils montent à graines plus tard.

Vidéo jeanne et simon

INTÉRÊTS DU POINT DE VUE DE L'AGRICULTEUR

Economiques	Agronomiques	Environnementaux
<p>Du point de vue de l'agriculteur céréalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduction des charges et notamment du poste engrais organiques du fait bénéficie des déjections animales par pâturage ➤ Diversification (mixité) végétale et animale (pâturage) sur la parcelle ➤ Troc fauche (foin et paille) vs fumier <p>Du point de vue des éleveurs et du berger :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diversification des ressources fourragères pour son troupeau ➤ Réduction des charges d'alimentation en fourrages de son troupeau ➤ Bien-être animal (pâturage en plein air vs. bâtiment) ➤ Charges dues au transport des animaux ➤ Troc fauche (foin et paille) vs fumier 	<p>Du point de vue de l'agriculteur céréalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Apports organiques (déjections animales) avant céréales et augmentation de la fertilité des sols ➤ Structuration du sol ➤ Gestion enherbement par fauche ou pâturage ➤ Réduction de la pression d'adventices par le pâturage <p>Du point de vue des éleveurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Autonomie en fourrages ➤ Mise à disposition de terres pour son troupeau, qui lui font défaut sur sa ferme 	<p>Du point de vue de l'agriculteur céréalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduction achat engrais extérieurs ➤ Activité biologique des sols et réseaux trophiques <p>Du point de vue des éleveurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduction des achats de fourrages
<p>Social</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Entente et partenariat avec 2 éleveurs et 1 berger : densification ponctuelle de l'emploi ➤ Complémentarité territoriale entre fermes : circulation des savoirs et des matières 		

ZOOM SUR LES HAIES

Françoise de Solan, ex-administratrice et toujours adhérente de Solagro présente le réseau de haies implantées dès les années 2000 via les CTE pour reconnecter les habitats entre eux (notamment les bois, mais également les prairies ou encore des zones de bas-fonds et fossés plus humides). Un vrai maillage est ainsi mis en place sur la ferme, afin de proposer un havre de « paix » à la biodiversité (oiseaux et notamment Chardonneret élégant, longtemps observé sur la propriété mais dont la présence se raréfie, ou encore amphibiens), lutter contre l'érosion des sols étant donné qu'une majorité des parcelles est en pente sur les coteaux mais également pour stocker l'eau en amont, sous et en aval des haies, préserver un micro-climat et y favoriser la pousse de l'herbe aux périodes les plus chaudes, et procurer un ombrage bénéfique aux brebis qui y pâturent et ainsi leur éviter des stress thermiques.

Vidéo française